

## Séance ordinaire du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Dominique VILTARD, Maire.

### Etaient présents :

Mmes VILTARD D., MULLER I., FAVE B., VANDEN BROECK I., VAN DEN HEEDE A., KOKAĪ G.,  
Mrs VAN PEE Y., GRANDIN P., GRALAK R., PIEUX G., SERREAU S., JULIEN M.,

### Absente excusée :

Mme LOPES M. (procuration donnée à Mme VILTARD D.), VASSEUR C.,  
M. COURANT P.,

Le conseil municipal a désigné Monsieur Pascal GRANDIN comme secrétaire de séance.

### **1 – Compte rendu de la séance du 12 juin 2020 :**

Le Conseil Municipal, après lecture du compte rendu de la séance du 12 juin 2020, vote et accepte à l'unanimité des présents.

### **2 – Renouvellement des membres au CCAS – Délibération n° 33-2020**

4 membres extérieurs au Conseil se présentent :

- Mme KERZAK Nelly
- Mme LE BERRE Nadine
- Mme MALINGUE Simone
- Mme FRANC Guylaine

4 membres du Conseil Municipal se présentent :

- M. VAN PEE Yannick
- Mme FAVE Barbara
- Mme VANDEN BROECK Ingrid
- M. SERREAU Serge

Le Conseil accepte à l'unanimité des présents.

### **3 – Renouvellement de la Commission Communale des Impôts directs – Délibération n° 34-2020**

6 titulaires :

- Mmes VILTARD, FAVE, KOKAĪ
- Mrs PIEUX, JULIEN, SERREAU

6 suppléants :

- Mmes VASSEUR, VANDEN BROECK, VAN DEN HEEDE
- Mrs VAN PEE, GRANDIN, COURANT

6 titulaires :

- Mmes MULLER, KERZAK, LEROY, LOPES
- Mrs GRALAK, GUYENNOT

6 suppléants :

- Mmes MOREAU, LE BERRE, GABET
- Mrs FRANC, GIDE, CORDIER

**4 – Désignation du représentant correspondant défense –**  
Délibération n° 35-2020

A l'unanimité, le Conseil Municipal nomme :

- Monsieur Richard GRALAK

**5 – Nuisances sonores –** Délibération n° 36-2020

Les horaires actuels sont :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Samedi de 8h à 12 h et de 15h30 à 19h30
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Madame le Maire propose de nouveaux horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 19h30
- Samedi de 9h à 12 h et de 14h30 à 18h30
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

**6 – Questions diverses :**

**6-1 Syndicat des Eaux –** Délibération n° 37-2020

A l'unanimité le Conseil Municipal nomme, comme titulaires et suppléants, afin de représenter la commune auprès du Syndicat des Eaux :

Titulaires : P. GRANDIN et R. GRALAK  
Suppléantes : I. MULLER et G. KOKAĀ

**6-2 SE60 -** Délibération n° 38-2020

**Cette délibération annule et remplace la délibération n° 24-2020 du 12/06/2020**

Le Conseil Municipal ayant élu un titulaire et un suppléant, il apparaît qu'un seul membre titulaire est nécessaire.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte que Monsieur VAN PEE soit le représentant titulaire.

**6-3 Brocante :**

Le Conseil Municipal décide de ne pas organiser de brocante en septembre 2020.

**6-4 Journées du Patrimoine :**

Une seule journée est programmée le dimanche 27 septembre de 10 h à 17h. Les membres du conseil se relayeront dans l'église pour assurer une surveillance.

La séance est levée à 21 h 15.